



Vif succès de l'augmentation de capital de 1,5 M€

Paris, le 11 juin 2008 :

Groupe Monceau Fleurs (FR0010554113 – ALMFL) annonce le succès de son augmentation de capital d'un montant de 1,5 M€ dans le cadre d'un placement privé. Le montant de l'augmentation de capital a été limité à 1,5 M€ pour être éligible au régime de la réduction ISF (1).

A l'occasion de cette opération réalisée par EuroLand Finance, 162 151 nouveaux titres ont été émis au prix de 9,25 €. Ces nouveaux titres seront admis sur le marché Alternext.

Cette opération va notamment permettre au Groupe Monceau Fleurs de renforcer une structure financière déjà saine et de poursuivre la stratégie de développement de ses enseignes Monceau Fleurs et Happy en France et à l'International. Groupe Monceau Fleurs compte 168 magasins au 1^{er} juin 2008 et confirme son objectif d'atteindre 200 points de vente à fin 2008.

(1) Réduction de l'ISF en faveur de l'investissement dans les PME (y compris PME cotées sur le Marché Libre et Alternext) dite loi TEPA.

Contacts

Direction Financière Groupe Monceau Fleurs

+33 (0)1 56 43 72 72

Contact-investisseurs@monceaufleurs.com

NewCap.

Agence de communication financière

Simon-Laurent Zaks / Pierre Laurent

+33(0) 1 44 71 94 94

monceau@newcap.fr

EuroLand Finance

Listing Sponsor

Julia Temin

+33 (0)1 44 70 20 80

jtemin@euroland-finance.com